

L'infirmière Clinicienne

DIRECTIVES AUX AUTEURS

L'infirmière clinicienne est une revue scientifique en ligne. Elle diffuse principalement les travaux des infirmières, qu'elles soient étudiantes, cliniciennes ou professeures. *L'infirmière clinicienne* traite de sujets variés qui touchent la santé et les soins infirmiers. Les sujets présentés à la revue doivent être d'actualité et rigoureux sur le plan scientifique. Le manuscrit est rédigé selon une terminologie et un style appropriés à la réalité des soins infirmiers.

Exclusivité de publication

Les manuscrits soumis à la revue doivent être inédits et ne doivent pas avoir fait l'objet d'une publication antérieure. Ils ne doivent pas non plus avoir été proposés ou acceptés pour publication dans une autre revue ou ailleurs. Exceptionnellement, *L'infirmière clinicienne* acceptera de publier un texte déjà publié dans une autre revue. Par exemple, si cette revue est peu accessible et que le sujet est très pertinent pour les sciences infirmières. Dans cette situation, l'auteur devra avoir les autorisations requises de publier à nouveau le texte par le titulaire du droit d'auteur.

Arbitrage des textes

Lorsqu'un manuscrit est soumis à *L'infirmière clinicienne* aux fins de publication, il est d'abord soumis à l'approbation du Comité de rédaction pour vérifier si le format ou style répond aux critères établis. Si le manuscrit respecte les normes de présentation, il est acheminé pour examen par les pairs, au moins deux réviseurs, spécialistes du sujet dont traite le texte. La révision rigoureuse de chaque manuscrit selon une procédure établie contribue à la qualité des textes publiés. Le processus d'évaluation est anonyme et aucun renseignement ne permet d'identifier l'auteur ou le réviseur.

Les réviseurs doivent fournir leur compte rendu dans un délai de quatre semaines. Les recommandations (acceptation, acceptation avec certaines conditions, ou rejet du manuscrit) sont acheminées au Comité de rédaction qui prend une décision quant à la publication du texte. La rédactrice en chef informe l'auteur des évaluations des réviseurs. Ce processus peut nécessiter plusieurs semaines. Si la décision est favorable, le comité peut proposer des corrections que l'auteur effectuera dans des délais raisonnables. Au moment de l'envoi de la dernière version du manuscrit, l'auteur doit inclure une déclaration de propriété et de cession de droits d'auteurs.

Coût associés à la publication d'un article par les auteurs

L'infirmière clinicienne est une revue disponible gratuitement en ligne. Il va de soi que la publication d'un article scientifique représente des coûts importants pour la

revue qui ne reçoit présentement aucun financement des universités du Québec ni d'aucun organisme subventionnaire. Ces coûts sont associés à la gestion des articles (réponses aux auteurs, lecture des manuscrits, envoi à des réviseurs, suivi des corrections, mise en page et révision de l'ensemble du texte). Pour assurer la survie de cette revue gratuite et accessible sur le Web, nous devons maintenant exiger une part du coût de chaque article aux auteurs qui désirent publier. Nous demandons dorénavant aux auteurs un montant de 500 \$ (taxes en sus) pour couvrir une partie des frais de publication de chaque article. Cette somme sera exigée au moment où l'article sera accepté par les réviseurs.

L'article court

Le texte ne doit pas dépasser 8 à 10 pages excluant la liste de références, les figures, les tableaux, la page titre et le résumé

1. L'article court de recherche

Ce type d'article rapporte de façon succincte une recherche, une étude pilote, une étape d'une recherche de plus grande envergure ou encore des résultats préliminaires. Les résultats de recherche n'ont pas fait l'objet d'une publication antérieure. Le texte présente les différentes parties de la recherche, mais met l'accent sur les résultats et la discussion. Elle doit aussi souligner l'importance de cette recherche pour la pratique infirmière.

2. Le compte-rendu de colloque

Ce type d'article peut prendre différentes formes, mais présente une certaine critique de l'état actuel de la pratique et de la recherche en santé. Ce type d'article doit tenir compte des nouveautés et des écrits les plus récents et a pour but d'apporter des éléments nouveaux à la pratique infirmière et à la recherche en santé.

3. Le compte-rendu clinique

Le compte rendu clinique traite d'une intervention clinique, d'une pratique ou nouveauté clinique ayant fait l'objet d'une évaluation ou d'une analyse rigoureuse. Le texte présenté doit apporter des éléments nouveaux à la pratique infirmière.

La rubrique

La rubrique est un court texte qui fait état de son opinion sur un sujet qui touche la santé et les sciences infirmières. Il peut être fait sous forme de commentaires, réactions, opinion, critique ou autre. Ce texte n'est pas soumis à un comité d'évaluation.

L'infirmière Clinicienne

Présentation du manuscrit

Le manuscrit doit être présenté en format électronique.

1. Page titre

Ajouter une page titre dans un fichier à part. Seule la page titre du manuscrit portera les indications permettant d'identifier les auteurs :

- Le titre de l'article
- Nom et prénoms de chaque auteur avec le dernier diplôme obtenu, titre administratif (infirmière, professeure, etc.) et l'affiliation professionnelle (nom de l'Université ou de l'établissement de santé).
- Les coordonnées complètes de l'auteur auquel adresser toute correspondance (adresse, numéro de téléphone et de télécopieur, adresse électronique).
- Aide financière reçue et remerciements.

2. Résumé

Chaque article doit être accompagné d'un résumé en français d'un minimum de 200 mots et ne dépassant pas 250 mots. L'abrégé doit donner un aperçu de ce qui est traité dans l'article. Si c'est un article de recherche, le résumé devrait comprendre la problématique et le but, la méthode, les résultats, la discussion et les retombées de la recherche.

Nous demandons également un résumé en anglais (de 200 à 250 mots).

3. Texte

Le texte doit être dactylographié à double interligne avec une police de type Arial 12 ou Times New Roman 12. Il ne faut pas ajouter de soulignement, ni de mot en italique, ni de caractère spécial dans le texte. La pagination et l'utilisation de marges de 1 pouce de chaque côté sont requises. Les sections du manuscrit doivent être clairement identifiées par un titre au centre de la page. Les sous-titres doivent être en italique et se retrouver à gauche de la page.

Il ne faut pas mettre de notes de bas de page. Si vous devez mettre une définition ou une explication, mettre la note à la fin du texte.

4. Références

Ajouter les références (auteurs consultés que vous nommez dans votre texte). Les références doivent être complètes et, dans la mesure du possible, elles sont

récentes (moins de dix ans) pour la majorité. Présenter les références selon les normes de la méthode APA (Publication Manual of the American Psychological Association, 6e édition, 2010). Elles doivent apparaître en ordre alphabétique, à double interligne à la suite du texte.

5. Tableaux, figures, illustrations.

Les figures, tableaux et illustrations sont présentés selon les normes prescrites par l'APA. Ajouter seulement les tableaux et schémas qui aident à la compréhension du texte. Les tableaux doivent comprendre des données pertinentes sans répéter le contenu du texte. Chaque tableau, figure ou illustration est titré, numéroté et dactylographié sur une page à part à la fin de l'article. Les abréviations y sont exclues. Mettre tout au plus 5 tableaux, figures ou illustrations.

Envoi du manuscrit

Vous devez faire parvenir un exemplaire du manuscrit complet, dans sa version électronique, accompagné d'une lettre indiquant le type de manuscrit que vous envoyez. Ces documents doivent être adressés à la rédactrice en chef par courrier électronique à l'adresse suivante : Revue.inf.clinicienne@hotmail.ca

Liste des documents à envoyer

Un exemplaire des documents suivants :

1. Lettre de présentation indiquant quel type d'article vous soumettez.
2. Page titre incluant le nom de tous les auteurs, l'adresse de correspondance, remerciements.
3. Manuscrit incluant :
 - Titre
 - Résumé (250 mots maximum)
 - Texte
 - Liste de références (APA, 6^e édition)
 - Tableaux, figures, illustrations (APA, 6^e édition)